

RÉUNION DU 28 MARS 2025

Présentes : Mmes Bénédicte ALLARD, Nathalie BOURRY, Gemma GOURDON, Céline MARTIN, Béatrice RAIMBAULT, Cécile TANGUY et Edwige TURPIN.

Présents : MM. Mendy BIZON, Bruno CHALOPIN (en cours de réunion), Bruno CHARBONNIER, Jean-Pierre FLAO (coopté), David FRAPPREAU, François HUARD, Jérôme JADEAU, Noël LEFRÈRE, Marc LEGEAY, Philippe NICOLAS, Éric PICOL (coopté), Richard POUTIER, Daniel RENIER et Julien SALMON.

Invitées : Mmes Delphine PASTEAU (directrice) et Sandrine PASCO (Ligue).

Excusées : Mmes Valérie BARRÉ, Charlotte BRÉMAUD (cooptée) et Agnès LEGRAIN (cooptée).

Excusés : MM. Thomas BOUSSEAU et Jean-François FOUCAULT.

Liste des Annexes :

ANNEXE 1 : Présentation du Comité Directeur 05 du 28.03.2025

ANNEXE 2 : Présentation Politique 3x3

ANNEXE 3 : Présentation des Réunions de Secteurs du 31 mars et 1^{er} avril 2025

Ouverture de la séance : 20h00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LE PRÉSIDENT

Philippe NICOLAS ouvre le Comité Directeur en présentant ses condoléances, au nom de la famille Basket, à Bruno CHARBONNIER après le décès de sa femme.

Philippe NICOLAS accueille Sandrine PASCO, Présidente de la Ligue, à notre Comité Directeur.

Philippe NICOLAS félicite les équipes professionnelles de Cholet Basket et de l'Union Féminine Anjou Basket 49 pour leurs parcours respectifs.

Le 01.03.2025, des élus du Comité de Loire-Atlantique sont venus au siège de notre Comité pour une rencontre. Les échanges ont été riches et cela a permis des prises de contact.

Un Conseil des Présidents, réunissant les présidents des Comités et la présidente de la Ligue, a eu lieu avant le Comité Directeur de la Ligue. Il a notamment été question de l'organisation du Tournoi Inter-Comité (TIC). Sandrine PASCO indique à ce propos qu'une évolution du TIC sera en réflexion lors de prochaines Équipes Techniques Régionales (ETR). Sandrine PASCO annonce que les prochaines ETR, initialement réservées aux Conseillers Territoriaux et Conseillers Techniques Sportifs, seront ouvertes aux élus responsables « Technique ».

Lors du Comité Directeur de la Ligue, la modification des championnats Jeunes à la suite de la suppression des championnats inter-régionaux a été présentée.

Philippe NICOLAS félicite Daniel RENIER pour son élection en tant que vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Le CDOS tenait son Assemblée Générale le 13.03.2025.

Les Journées Médicales de la Fédération ont été organisées à Angers, pilotées par la Ligue en collaboration avec le Comité. Philippe NICOLAS félicite les organisateurs de cette belle réussite. Sandrine PASCO remercie les salariés et bénévoles du Comité.

Réunion de Zone les 21 et 22.03.2025 au Mans : les deux thématiques étaient les crédits PSF (Projet Sportif Fédéral) 2026 – nous apprenions que les crédits PSF 2025 allaient être modifiés également – et les satellites de clubs.

Philippe NICOLAS et Delphine PASTEAU ont eu une réunion à la Mairie des Ponts-de-Cé à propos de l'organisation du Père Noël du BabyBasket (PNBB). L'organisation du PNBB actuelle à Jean Bouin est sujette au SCO (foot – utilisant le stade Raymond Copa et empêchant l'accès à Jean Bouin), l'UFAB et l'EAB (basket – clubs professionnels utilisant Jean Bouin). Philippe NICOLAS présente les éléments demandés par le Comité et demandés par la ville des Ponts-de-Cé pour l'organisation du PNBB à Athlétis.

Le Comité Directeur décide d'accepter que le Père Noël du BabyBasket soit organisé à la salle Athlétis aux Ponts-de-Cé.

Philippe NICOLAS présente l'agenda à venir, notamment :

- Lundi 31 mars et mardi 1er avril : réunions de secteurs
- Samedi 05 : ¼ de Finales Seniors
- Vendredi 11 et samedi 12 avril : le Président Fédéral, Jean-Pierre HUNCKLER, sera présent dans le département. Un programme a été établi pour le samedi afin de l'accompagner chez un de nos partenaires.
- 3 mai : ½ Finales des Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors
- 8 mai : Fête Nationale du MiniBasket
- 10 mai : ½ Finales Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes
- 24 puis 31 mai : Finales des Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors puis Jeunes

- 6 juin : vérification des comptes ; Jérôme JADEAU indique que depuis cette saison, nous ne demandons pas à des commissaires aux comptes de le faire, mais nous faisons appel à un cabinet indépendant.
- 10 juin : Comité Directeur
- 13 juin : Assemblée Générale du Comité
- 20 juin : repas du Comité
- 21 juin : Assemblée Générale de la Ligue, organisée par le Comité
- 27 et 28 juin : Open d'Anjou

INFORMATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Marc LEGEAY indique que les délégations sur les manifestations de fin de saison ont été affectées et les convocations envoyées aux élus. Il remercie les élus pour leurs disponibilités pour ces manifestations.

Marc LEGEAY et François HUARD informent qu'une visio-conférence avec les clubs participants aux ¼ de Finales de Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors a eu lieu pour leur présenter les points de vigilance à avoir lors de l'organisation, et notamment vis-à-vis des spectateurs. Ce diaporama sera envoyé aux délégués pour information. Cette présentation sera prochainement effectuée avec les clubs participants aux ½ Finales de Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes.

RECRUTEMENT ET ORGANISATION DES SALARIÉS

Philippe NICOLAS présente le processus de recrutement pour le nouveau poste de Chargé de Développement Arbitrage, Compétitions, MiniBasket.

Philippe NICOLAS annonce que la personne recrutée est Julien HÉRAULT.

Delphine PASTEAU présente la nouvelle organisation des thématiques traitées par chacune et chacun des salariés.

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Marc LEGEAY présente les différentes modifications sur les règlements.

Modifications du règlement intérieur afin de définir la commission électorale et les modalités de candidature.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de valider ces modifications.

Création d'un règlement sur les Licences, remplaçant l'ancien règlement qui ne faisait que renvoyer vers les règlements fédéraux.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de valider la création de ce règlement.

Modification du règlement Finances afin de faire apparaître le dépôt des factures sur la plateforme ComKlub. Modifications du règlement sportif afin de faire apparaître le dépôt de feuilles de matchs, des brûlés, et autres documents sur la plateforme ComKlub, afin d'enlever toute référence à des feuilles de marque papiers remplacées par l'e-Marque. Création d'articles dans les titres X et XI où le règlement était inscrit sans être rangé dans des articles. Modifications des règlements MiniBasket et Sportifs Jeunes où des articles concernant la pratique MiniBasket étaient positionnés dans les règlements Sportifs Jeunes.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de valider ces modifications.

Modifications du règlement sportif afin de ne pas contraindre un licencié qui n'est pas entré en jeu lors d'une rencontre, afin de n'autoriser la fonction « entraîneur-joueur » uniquement s'il n'y a pas d'entraîneur adjoint, et afin de modifier les procédures de réclamation, en ajoutant notamment des procédures d'urgence et d'extrême urgence.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de valider ces modifications.

Marc LEGEAY précise enfin qu'une réflexion globale sur les horaires en MiniBasket, Jeunes et Seniors va avoir lieu d'ici le prochain Comité Directeur afin de fixer les horaires officiels, les horaires acceptés avec dérogation, et les horaires impossibles pour chaque catégorie.

POLITIQUE 3X3

Gemma GOURDON présente des propositions pour une future organisation du 3x3 dans le Maine-et-Loire (voir Annexe 2).

Les élus discutent les propositions et décident ce qui suit.

- Concernant les clubs :
 - De laisser les clubs fixer les dates des journées entre août et mai
 - Qu'un système de ranking sera mis en place afin d'identifier les équipes qualifiées pour la finale.
 - La finale sera organisée au moment de l'Open d'Anjou, ainsi l'Open d'Anjou évolue pour les catégories U18 et U21/Seniors.
 - De nommer cela : Open Tour B49

- Concernant les entreprises :
 - De proposer aux clubs d'accueillir des journées de 3x3 Entreprises entre septembre et avril, avec une finale départementale en mai.
 - De nommer cela : Open Tour B49 Entreprises

Un règlement pour l'Open Tour B49 et un règlement pour l'Open Tour B49 Entreprises devront être proposés prochainement par la Commission 3x3.

Philippe NICOLAS pose la question de l'organisation d'une Ligue d'Été afin que le championnat 3x3 démarre en mai, à la suite de l'arrêt des championnats 5x5, plutôt que d'organiser le championnat 3x3 en parallèle du championnat 5x5. Les discussions s'engagent et l'idée est à réfléchir en fonction de l'organisation de l'Open Tour B49 les saisons qui vont suivre.

RÉUNIONS DE SECTEURS

Delphine PASTEAU effectue une présentation de l'organisation des réunions et rappelle à chaque élu de prendre contact avec les référents sur place.

Delphine PASTEAU introduit le diaporama qui sera diffusé lors des réunions de secteurs (voir Annexe 3). La partie sur le 3x3 sera réalisée en fonction des décisions de cette réunion et communiquée aux élus dans le week-end.

Céline MARTIN et Nathalie BOURRY présentent le dispositif Intempour'Elles.

Nathalie BOURRY présente les dispositifs Colosse aux Pieds d'Argile et EcoLogic.

TOUR DES PÔLES ET QUESTIONS DIVERSES

Un tour de table est effectué.

Cécile TANGUY indique que les ateliers avec Bras Droit des Dirigeants se sont déroulés en février (Ressources Humaines avec Marianne RAULT) et mars (Communication avec Caroline AHRES). Celui du 22.03.25 prévu à St Christophe du Bois sur la communication a été annulé par manque de participants. Retour positif des clubs.

Daniel RENIER pose une question sur la procédure de forfait.

Noël LEFRÈRE indique que 110 enfants ont participé aux Découvertes de l'Arbitrage et de l'Entraînement (DAE). 140 stagiaires à des Brevets Fédéraux (BF). En outre, Noël LEFRÈRE indique que David GAUTIER interviendra lors de différents temps auprès des entraîneurs.

Béatrice RAIMBAULT rend compte de sa participation au Séminaire MiniBasket à la Fédération les 22 et 23.03.2025.

Nathalie BOURRY demande aux élus qui n'auraient pas encore rempli le formulaire de disponibilité pour la Fête du MiniBasket de bien vouloir le faire.

Nathalie BOURRY précise que 6 clubs ont candidaté pour le Label Citoyen de la Fédération : Lamboisières-Martin Basket, Châteauneuf-sur-Sarthe, Mûrs-Erigné Basket Club, Étoile Angers Basket, Layon Basket Club et Saint Christophe-du-Bois.

Céline MARTIN indique qu'elle était présente à la journée de la Ligue « Basket au Féminin » avec Edwige TURPIN et Delphine PASTEAU. Journée très enrichissante.

Céline MARTIN précise qu'elle assistera au Forum RSO à Lyon du 11 au 13.04.2025 avec Élise PICHERY.

Mendy BIZON indique que plusieurs rapports d'incidents de la part d'arbitres victimes d'incivilités ont été reçus récemment. Notamment un dossier qui a été envoyé à la Commission Fédérale de Discipline pour agression envers un arbitre.

Mendy BIZON indique également que les stagiaires à la Formation Arbitre Officiel (FAO) Adultes ont passé leurs examens écrits et oraux le samedi 22.03.2025.

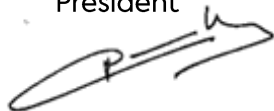
Sandrine PASCO, Présidente de la Ligue, indique que :

- Des alternants à la Ligue vont devenir salariés. Notamment Rémi GÉRIGNÉ, juriste alternant va être recruté. Julien DUGAST au Pôle Espoirs va être intégré dans l'équipe. Laurann GUILLOTIN va quitter la Ligue et devra être remplacée. Patricia SUTEAU part en retraite.
- Aucune augmentation de la part Ligue n'aura lieu sur les licences 2025-26. Quelques modifications des dispositions financières.
- Le calendrier sportif sera établi le 08.04.2025.
- Une aide aux polistes a été décidée à la suite de l'arrêt des aides du Conseil Régional.

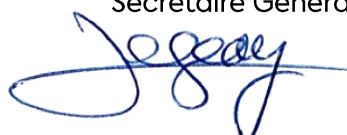
Fin de séance : 23h10.

COMITÉ DE BASKETBALL
MAINE-ET-LOIRE

Philippe NICOLAS
Président



Marc LEGEAY
Secrétaire Général





ANNEXE 1:
PRÉSENTATION DU COMITÉ DIRECTEUR 05 DU 28.03.2025

B49
COMITÉ DE BASKETBALL
MAINE-ET-LOIRE

A large, stylized graphic on the left side of the page. It features a light blue and white figure of a basketball player in mid-air, holding a basketball. The figure is composed of thick, curved lines. The background is a solid dark blue.

SAISON 2024-2025 – n° 05

**PV COMITÉ Directeur
du 28 mars 2025**

Ordre du Jour :

1. Ouverture de la séance et actualités (*Philippe NICOLAS*)
2. Informations du Secrétaire Général (*Marc LEGEAY*)
3. Recrutement et organisation des salariés pour la prochaine saison (*Delphine PASTEAU*)
4. Modifications Règlementaires (*François HUARD, Marc LEGEAY et Responsables de Pôles*)
5. Décision de la politique 3*3 dans le 49 (*Gemma GOURDON*)
6. Préparation des réunions de Secteurs (*Delphine PASTEAU et Marc LEGEAY*)
 - Modifications règlementaires pour la saison prochaine
 - Le 3*3
 - Nouvelle organisation de l'équipe des salariés du Comité pour la prochaine saison
 - Rappels sur la lutte contre les violences sexuelles
7. Tour rapide des Pôles (*Responsables de Pôles et Directrice*)
8. Questions et informations diverses

PRÉSIDENCE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ORGANISATION SALARIÉS





PRÉSIDENCE

- Rencontre CD44
- Conseil des Présidents
- Ligue : Nouveau championnat Jeunes
- AG CDOS
- Journées Médicales
- Réunion de Zone
- Agenda
- Organisation du Père Noël du BabyBasket





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Délégations de fin de saison
 - Consignes Coupes et Challenges
- Assemblée Générale de la Ligue 21.06 : organisation CD49
- Réunions de secteurs les 31.03 et 01.04



Recrutement d'un salarié pour la prochaine saison

OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT

« ARBITRAGE – COMPÉTITIONS – MINIBASKET »

MISSIONS

- Développement et valorisation de l'arbitrage :
 - Développer et accompagner les écoles d'arbitrage
 - Assurer le suivi administratif et logistique des formations et observations
 - Coordonner les actions avec la Commission Départementale des Officiels (CDO)
 - Gérer la boîte mail CDO et les demandes liées
 - Participer aux réunions CDO, FFBB et aux événements FFBB
- Gestion et suivi des Compétitions :
 - Organiser les tournois qualificatifs et barrages
 - Assurer la gestion réglementaire des compétitions
 - Coordonner les compétitions et les désignations d'arbitres
 - Gérer la boîte mail Compétitions et les demandes liées
 - Participer aux réunions du Pôle Compétitions.
- Développement du MiniBasket :
 - Organiser les événements MiniBasket (Fête Nationale, Père Noël, OBE, etc.)
 - Coordonner les intervenants sur les séances MiniBasket
 - Mettre en place le Forum du MiniBasket (tous les 2 ans)
 - Participer aux réunions MiniBasket
- Autres missions :
 - Participer aux réunions et événements du Comité



RECRUTEMENT

- 24 Dossiers de candidatures
- 18 candidats reçus : mise en situation + entretien Grille d'évaluation

- Comportement et savoir être
- Intégration à l'équipe
- Gestion du stress et des priorités
- Projet 8 Mai
- Motivation et engagement
- Production écrite de la mise en situation

Nouvelle grille d'évaluation des 4 candidats ressortant puis 2 :

- Compétences
- Intégration à l'équipe
- Durée et Perspectives
- Valeurs



Organisation 2025/2026 des salariés



PASTEAU Delphine

Management des équipes et projets
Accompagnement des clubs
Partenariats publics et privés



OGER Laurence

Accueil
Secrétariat Commission divers



MATHIEN Françoise

Comptabilité
Secrétariat Licences et technique



BERGE Nicolas

Détection et Formation du joueur
Développement du 3x3



GIRANDIERE David

Formation et accompagnement des cadres: arbitres et techniciens
Suivi du basket au collège



PICHERY Elise

Communication
Développement du Vivre Ensemble et des nouvelles pratiques
Gestion des Labels MiniBasket



HERAULT Julien

Développement de l'Arbitrage
Développement des Compétitions
Développement du Minibasket

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES





Modifications Règlementaires

- Règlement intérieur
 - Article 6 : Définition de la Commission électorale
 - Article 9 : Définition des modalités de candidature (dépôt en main propre, et dossier)

Article 6 Commission électorale

La commission électorale contrôle la régularité des opérations de vote relatives à l'élection du Comité Directeur et du Président du Comité ou lorsqu'il doit être pourvu à l'élection d'un nouveau membre en cas de vacance.

Elle s'assure également de la validité des pouvoirs des personnes présentes. Elle statue, sans appel, sur toute contestation se rapportant aux pouvoirs.

Elle est désignée par le Comité Directeur au moins soixante (60) jours avant la date prévue pour les élections et pour quatre (4) années.



Modifications Règlementaires

- Règlement intérieur
 - Article 6 : Définition de la Commission électorale
 - Article 9 : Définition des modalités de candidature (dépôt en main propre, et dossier)

6.1 Composition

Elle est composée au minimum de trois (3) membres titulaires et de (3) trois membres suppléants ; ces derniers sont classés dans l'ordre selon lequel ils peuvent être appelés à siéger en cas d'empêchement des titulaires.

Les personnes désignées, dont une majorité de personnes qualifiées, ne doivent pas faire partie du Comité Directeur ni être candidats aux élections pour la désignation du Comité Directeur du Comité.

Les membres de la Commission ne peuvent être liés au Comité par un lien autre que celui résultant éventuellement de la licence.

La Commission est assistée par le personnel salarié du Comité.



Modifications Règlementaires

6.2 Attributions

La commission électorale veille au respect des statuts et du règlement intérieur pour chaque élection des membres du Comité Directeur et du Président départemental.

S'agissant des réunions de l'AG ordinaire et extraordinaire, elle est compétente pour :

- s'assurer que les convocations et l'ordre du jour de l'Assemblée sont adressés dans les délais prévus ;
- valider le quorum

Elle est également compétente pour une AG électorale pour :

- vérifier que les actes de candidatures et projets sportifs présentés ne contiennent pas d'affirmations diffamatoires ou disciplinairement sanctionnables, elle valide leur diffusion ;
- étudier les candidatures reçues ;
- arrêter la liste des candidatures recevables et s'assurer de la transmission dans les délais ;
- s'assurer de l'absence de toute incompatibilité ;
- surveiller le déroulement des opérations électorales, le bureau de vote opère sous son autorité ;
- arrêter les modalités de vote et prend toute mesure qu'elle estime nécessaire pour assurer la confidentialité et la sincérité du scrutin ;
- établir le procès-verbal des résultats qui est signé de tous ses membres. Elle proclame les résultats.

Elle statue sur toutes les contestations relatives à ces opérations. Ses décisions sont insusceptibles de recours.



Modifications Règlementaires

- Règlement intérieur
 - Article 6 : Définition de la Commission électorale
 - Article 9 : Définition des modalités de candidature (dépôt en main propre, et dossier)

Article 9 Modalités de candidature et vérifications

9.1 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend nécessairement les informations suivantes :

- o Son identité
- o Ses coordonnées
- o Ses qualités en tant que licencié et candidat
- o Son parcours basket
- o Le cas échéant, son projet



Modifications Règlementaires

- Règlement intérieur
 - Article 6 : Définition de la Commission électorale
 - Article 9 : Définition des modalités de candidature (dépôt en main propre, et dossier)

9.2 Envoi de la candidature

Les candidatures pour les élections au Comité Directeur doivent être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception (papier ou électronique) ou remises en main propre contre récépissé remis par le secrétariat, au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale, le cachet de la Poste faisant foi.

Les candidatures sont individuelles et doivent être envoyées séparément.



Modifications Règlementaires

- Règlement intérieur
 - Article 6 : Définition de la Commission électorale
 - Article 9 : Définition des modalités de candidature (dépôt en main propre, et dossier)

9.3 Arrêt de la liste des candidatures

La Commission électorale procédera à la vérification des candidatures et arrêtera la liste des candidatures recevables.

Elle peut demander à un candidat de préciser ou régulariser son dossier avant de décider de le rejeter ou de l'accepter définitivement.

La liste sera disponible sur le site internet quinze (15) jours avant l'élection ou le 1er tour de celle-ci.

Le cas échéant, le projet du candidat pourra être publié en même temps.

Le candidat peut retirer sa candidature à tout moment en informant la Commission, sans justification.

- Règlement intérieur
 - Article 6 : Définition de la Commission électorale
 - Article 9 : Définition des modalités de candidature (dépôt en main propre, et dossier)





Modifications Règlementaires

- Règlement des licences : création (Extension T + Anomalie)

Article 1.

Le règlement sur les licenciés est défini par la Fédération Française de Basketball et est disponible au Titre IV des Règlements Généraux. Ce présent règlement permet de spécifier les applications qui sont laissées à l'autorité compétente par le règlement fédéral.

Article 2 – Anomalie.

Lors du contrôle des licences, la commission peut notifier une anomalie aux groupements sportifs. Un groupement sportif qui se voit notifier d'une anomalie a 15 jours calendaires pour répondre au Comité concernant cette anomalie. Le non-respect de ce délai entraînera une pénalité financière dont le montant est fixé par les dispositions financières.

Une licence ne pourra être validée que telle que validée par le groupement sportif à l'origine.

Article 3 – La Mise à Disposition (Prêt – Extension T)

Afin d'obtenir une extension T, un licencié doit, en plus des conditions définies dans le règlement fédéral, justifier d'une raison sportive. Les demandes d'extension T seront acceptées si l'obtention de l'extension T permet au licencié d'évoluer à un niveau supérieur à celui proposé par son club d'origine. Dans le cas où la demande d'extension T est pour un niveau égal ou inférieur, la demande devra être accompagnée d'un courrier motivant la demande qui sera évaluée par la commission.

- Règlement des licences : création (Extension T + Anomalie)





Modifications Règlementaires

- Règlement financier : ajout des mentions à ComKlub
 - Modification de l'article 1
- Règlement sportif : nettoyage, ComKlub et e-Marque
 - Modification des articles 7 (billetterie), 24 (effet du forfait), 27 (forfait général), 31 (changement d'arbitre), 39 (envoi feuille e-marque), 42 (règle de participation), 43 (participation avec 2 clubs différents), 50 (règle de brûlage), 60 (classements, principes)
 - Création des articles 67 (mesures administratives), 68 (pénalités, sanctions, voies de recours) et 69 (cumul de fautes techniques)



Modifications Règlementaires

- Règlement MiniBasket : réécritures + transferts JEUNES > MB
 - Modification des articles 5 (dérogations), 7.3 (forfait) et 7.4 (envoi des feuilles)
 - Ajout de l'article 13 (réclamations)
- Règlement sportif JEUNES : transferts JEUNES > MB
 - Suppression des articles 8 (dérogation), 9 (dérogation d'âge), 13 (réclamations) et 14 (détection)
 - Modification des articles 4 (temps de jeu), 6 (ballon), 12 (remise en jeu) et 21 (titre de champion)





Modifications Règlementaires

- Règlement sportif
 - Modification de l'article 36 (entrées en jeu) : pas entré, pas contraint
 - Modification de l'article 41 (conditions de participation, principes) entraîneur-joueur = pas d'assistant
 - Modification des articles 57 (réclamations) et 58 (procédure de traitement) : simplification + ajout « procédure d'urgence » + ajout « procédure d'extrême urgence »
 - Procédure d'urgence : dernières journées de championnat ainsi que CCH
 - Procédure d'extrême urgence : Juge unique



Modifications Règlementaires

PROCÉDURE D'URGENCE

1. Il est institué une procédure d'urgence. Cette procédure conduit à une décision non susceptible d'appel rendue par une instance spécifique.

2. La procédure d'urgence s'applique automatiquement aux réclamations et réserves :

- À la dernière journée régulière de la première phase des championnats départementaux et à celle prévue pour les rencontres reportées.
- Pour les rencontres à rejouer, lorsque ces dernières sont programmées au-delà de la date butoir.
- Aux phases finales des championnats départementaux,
- Aux rencontres de Coupes et Challenges, lorsque le tour suivant se joue moins de quatre semaines après la date de survenance de l'évènement.
- Aux finales des Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors et Jeunes

3. Dans les rencontres pour lesquelles la procédure d'urgence est applicable, le Comité informera les équipes en présence de l'instauration de cette procédure, et veillera au respect des formalités. À défaut de délégué, l'arbitre assurera cette tâche.

4. Le réclamant, outre les formalités liées à l'e-Marque ou la feuille de marque, devra confirmer immédiatement sa réclamation ou sa réserve sur papier libre et le remettre à l'arbitre, accompagné de la totalité du droit financier y afférent.

5. Dans ce cas, le groupement sportif adverse, après avoir pris connaissance de l'objet de la réclamation ou de la réserve tel que mentionné sur l'e-Marque ou la feuille de marque, devra remettre au délégué, ou à défaut à l'arbitre, ses observations.

6. Par dérogation à l'article 906 des Règlements Généraux, l'affaire sera traitée par une commission d'urgence constituée de 3 personnes désignées par le Secrétariat Général à partir d'une liste de personne spécialement habilitées par le Bureau Départemental. Le Secrétariat Général indiquera également la personne chargée de présider la commission. Deux membres, au moins, de la commission ne devront pas faire partie du Comité Directeur.

7. Le Secrétariat Général (ou un représentant désigné par lui) informera les groupements sportifs de la date, de l'heure et du lieu de la séance au cours de laquelle la réclamation/réserve sera traitée. La séance ne pourra toutefois pas se dérouler dans les 12 heures suivant la rencontre.

8. Les groupements sportifs devront être présents, ou se faire représenter, lors de la séance afin que le débat soit contradictoire. Ils peuvent toutefois produire des documents, sous réserve que le groupement sportif adverse en ait également eu communication.

9. Lors de la séance, les groupements sportifs pourront se faire assister par tout avocat ou toute personne à qui leur président aura donné un mandat écrit.

10. À l'issue de la séance, et après délibération, la décision sera prononcée oralement aux parties présentes. Elle sera également notifiée aux parties par lettre recommandée.

Cette décision est définitive et est non susceptible de recours interne.



Modifications Règlementaires

PROCÉDURE D'EXTRÊME URGENCE

Lors des phases finales de compétition nécessitant que les rencontres se succèdent à très peu de temps d'intervalle, ou lors de rencontres à rejouer programmées au-delà de la date butoir pour la première phase des championnats départementaux, la Secrétaire Générale désignera une personne chargée de trancher tous les litiges pouvant survenir, comme juge unique en premier et dernier ressort.

Le juge unique ne pourra pas intervenir sur les rencontres de la dernière journée de la seconde phase des championnats départementaux.

- Règlement sportif
 - Modification de l'article 36 (entrées en jeu) : pas entré, pas contraint
 - Modification de l'article 41 (conditions de participation, principes) entraîneur-joueur = pas d'assistant
 - Modification des articles 57 (réclamations) et 58 (procédure de traitement) : simplification + ajout « procédure d'urgence » + ajout « procédure d'extrême urgence »
 - Procédure d'urgence : dernières journées de championnat ainsi que CCH
 - Procédure d'extrême urgence : Juge unique





Modifications Règlementaires

- Une réflexion globale sur les horaires (MiniBasket, Jeunes et Seniors) est en cours et sera proposée au Comité Directeur de juin.

POLITIQUE

3x3





Politique 3x3

Présentation en Annexe

RÉUNIONS DE SECTEURS





Préparation des réunions de Secteurs

Actions en amont:

- Récupérer le dossier (émargement/bilan) + s'imprégner de la présentation au Comité Directeur
- Contacter site et caler les heures
- Réceptionner le mail LUNDI (inscrits à jour + fiche bilan + dossier de la soirée en format numérique)

Actions le jour J:

- Pointer des participants et signatures
- Prendre des photos et envoyer à Delphine
- Réaliser le bilan + questions à relever

Actions après:

- Envoyer le bilan et les questions ainsi que la fiche d'émargements à Delphine (Photo ou scan SVP)



Réunions de Secteurs

Présentation en Annexe

TOUR DE TABLE

Questions

Informations diverses



A large, stylized graphic of a basketball player in white and teal, positioned on the left side of the image. The player is in a dynamic pose, jumping or moving forward, with a basketball above their head. The background is a solid dark blue.

COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE

www.maineetloirebasketball.org

02 41 47 56 47





ANNEXE 2:
PRÉSENTATION POLITIQUE 3X3

B49
COMITÉ DE BASKETBALL
MAINE-ET-LOIRE



PROJET 3X3 2024-2028

« Donner la chance, au plus grand nombre, de découvrir le basket, grâce à la pratique du 3x3 »



31 janvier 2025



Aout

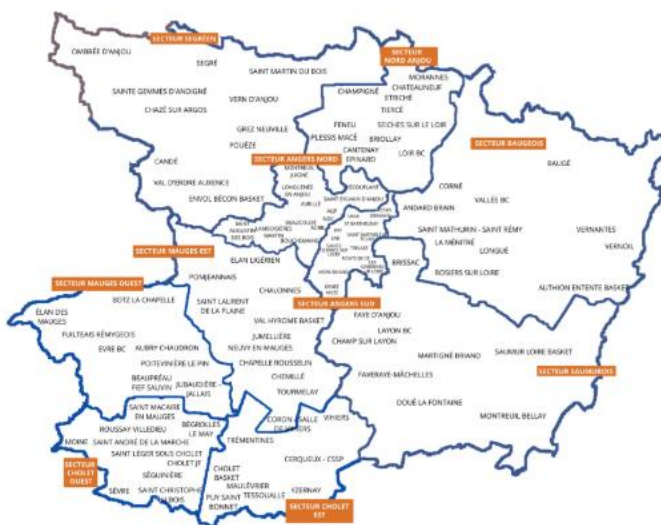
Avril



1	Babar Azam	PAK	805
2	Mohammad Rizwan	PAK	798
3	Aiden Markram	SA	796
4	David Malan	ENG	728
5	Devon Conway	ENG	703
6	Lekech Babul	IND	686
7	Aaron Finch	AUS	679
8	Rassie van der Dussen	SA	669

1	Tabraiz Shamsi	SA	784
2	Josh Hazlewood	AUS	762
3	Adil Rashid	ENG	746
4	Wanindu Hasaranga	SL	730
5	Adam Zampa	AUS	719
6	Rashid Khan	AFG	710
7	Mujeeb Ur Rahman	AFG	679
8	Andre Nørre	SA	669

10 SECTEURS



- 1 évènement 3x3 par mois, dans chaque secteur (organisés par les clubs et accompagnés par le comité)
- U18 Filles, Garçons et Mixte
- U21/Seniors Filles, Garçons et Mixte
- Ranking B49 des équipes
- Ranking individuel des joueurs/joueuses
- Ranking referees
- Règlement à déterminer
- Calendrier 3x3 à ajouter au calendrier sportif
- Communication massive aux licenciés et réseaux

Faut-il imposer les dates ou laisser le choix au club organisateur ?

2025

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ve	1 Lu	1 Me	1 Sa Toussaint	1 Lu
2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Di	2 Ma
3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu	3 Me
4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je
5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me	5 Ve
6 Me	6 Sa	6 Lu	6 Je	6 Sa
7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Sa
8 Ma	8 Lu	8 Me	8 Sa	8 Lu
9 Ve	9 Ma	9 Je	9 Di	9 Ma
10 Sa	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me
11 Di	11 Je	11 Sa	11 Ma Armistice	11 Je
12 Lu	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Ma	13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa
14 Ve	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Sa	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Di	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Lu	17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me
18 Ma	18 Sa	18 Di	18 Ma	18 Je
19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Ve
20 Sa	20 Di	20 Ma	20 Je	20 Sa
21 Lu	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Di
22 Ma	22 Sa	22 Di	22 Ma	22 Je
23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ve
24 Sa	24 Di	24 Ma	24 Je	24 Sa
25 Lu	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Di
26 Ma	26 Sa	26 Di	26 Ma	26 Je
27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Ve
28 Sa	28 Di	28 Ma	28 Je	28 Sa
29 Lu	29 Me	29 Ve	29 Lu	29 Di
30 Ma	30 Sa	30 Di	30 Ma	30 Je
31 Di	31 Lu	31 Me	31 Sa	31 Ve

Exemple

Week-end de reprise

Pré-saison

Vacances scolaires

Veille de jour férié

Vacances scolaires

Vacances scolaires

Vendredi soir !

Veille de jour férié

Vacances scolaires

Vacances scolaires

2026

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
1 Je Jour de l'an	1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve Fête du Travail
2 Ve	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa
3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di
4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu
5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di	5 Ma
6 Ma Epiphane	6 Ve	6 Ve	6 Lu	6 Me
7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je
8 Je	8 Di	8 Di	8 Ve	8 Sa Fête de la Victoire
9 Ve	9 Lu	9 Lu	9 Ma	9 Di
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Je	10 Sa
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu
12 Lu	12 Je	12 Je	12 Ma	12 Di
13 Ma	13 Ve	13 Sa	13 Lu	13 Ma
14 Ve	14 Di	14 Di	14 Ma	14 Je
15 Sa	15 Lu	15 Lu	15 Ma	15 Di
16 Di	16 Me	16 Me	16 Sa	16 Lu
17 Lu	17 Je	17 Je	17 Ma	17 Di
18 Ma	18 Sa	18 Sa	18 Lu	18 Ma
19 Ve	19 Lu	19 Lu	19 Ma	19 Di
20 Sa	20 Ma	20 Ma	20 Je	20 Sa
21 Di	21 Me	21 Me	21 Sa	21 Lu
22 Lu	22 Je	22 Je	22 Ma	22 Di
23 Ma	23 Sa	23 Sa	23 Lu	23 Ma
24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Ma	24 Di
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Je	25 Sa
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Ma	27 Di
28 Ma	28 Sa	28 Sa	28 Lu	28 Ma
29 Ve	29 Lu	29 Lu	29 Ma	29 Di
30 Sa	30 Ma	30 Ma	30 Je	30 Sa
31 Di	31 Me	31 Me	31 Sa	31 Lu





RANK	PLAYER	TEAM	SCORE
1	Babar Azam	PAK	805
2	Mohammad Rizwan	PAK	798
3	Aiden Markram	ENG	778
4	David Malan	ENG	775
5	Devon Conway	IND	686
6	Lokesh Rahul	IND	679
7	Aaron Finch	SA	669
8	Benne van der Duyn	SA	660

RANK	PLAYER	TEAM	SCORE
1	Tabriz Shamsi	AFG	784
2	Josh Hazlewood	AUS	752
3	Adil Rashid	ENG	746
4	Wanindu Masaranga	SL	730
5	Adam Zampa	AUS	720
6	Rashid Khan	AFG	679
7	Muhammad Nabi	AFG	655
8	Arshdeep Singh	IND	655



Mai

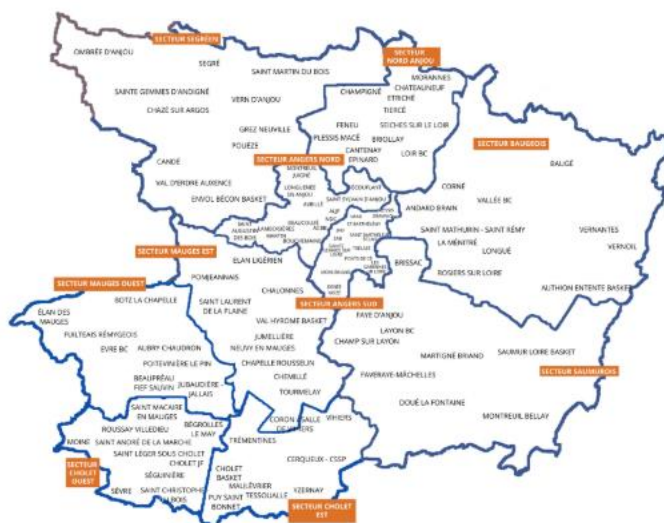
Juin

- Phases finales en fonction du ranking
- Qui organise?



Septemb
re

Mai



- Proposer aux clubs d'organiser un tournoi « 3x3 Entreprises »
- Ranking Entreprises
- Ranking clubs organisateurs
- Règlement à déterminer
- Calendrier 3x3 Entreprises à ajouter au calendrier sportif





Babar Azam		805	1	Tabriz Shamsi	784	2
PLAYERS	TEAM	RANK	PLAYERS	TEAM	RANK	PLAYERS
1	Mohammad Rizwan	798	1	Josh Wadsworth	795	1
2	Aiden Markham	778	2	Adil Rashid	770	2
3	David Malan	703	3	Wanindu Hasaranga	770	3
4	Devon Conway	686	4	Adam Zampa	770	4
5	Litkeesh Babul	679	5	Rashid Khan	770	5
6	Alexis Finch	669	6	Muhammad Usman	770	6
7	Benjamin van der Dussen	669	7	Arshdeep Singh	770	7



- Phases finales en fonction du ranking
- Coupe de France des Entreprises
- Qui organise? Comité? Club?

- 4 avril, à Neuvy, Coupe de France Entreprises: un élu intéressé pour y aller.



Détection / Formation / ++++

- Catégories U13 / U15
- Championnat estival
- Ranking individuel N-1
- Ranking Referees
- Formation OTM
- Evolution vers des tournois inter ligues
-





Quel nom donner?

- ☐ League 3X3
- ☐ 3x3 League
- ☐ Challenge 49X3
- ☐ Hoops circuit 3x3
- ☐ Masters B49
- ☐ Open Tour 3x3
- ☐?



L'Open d'Anjou remplacé
par les finales
départementales 3x3?

- ☐ Oui
- ☐ Non





MERCI...

COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE

www.maineetloirebasketball.org

02 41 47 56 47



ANNEXE 3:
PRÉSENTATION DES RÉUNIONS DE SECTEURS
DU 31 MARS ET 1ER AVRIL 2025

B49
COMITÉ DE BASKETBALL
MAINE-ET-LOIRE

A large, stylized graphic on the left side of the poster. It features a light blue figure of a basketball player in mid-air, with a teal and brown outline. The player is holding a basketball, which is also depicted in a stylized, segmented manner with teal, brown, and light blue colors. The background is a solid dark blue.

RÉUNIONS DE SECTEURS

Lundi 31 mars et
mardi 1^{er} avril 2025

- 3x3
- Réorganisation des salariés du Comité 2025/2026
- Intempour'Elles
- Colosse aux Pieds d'Argile
- EcoLogic
- Informations diverses

3X3



B49

COMITÉ DE BASKETBALL
MAINE-ET-LOIRE



3X3

En fonction du Comité Directeur

RÉORGANISATION DES SALARIÉS DU COMITÉ 2025/2026





QUI CONTACTER EN 2025/2026 ?



Laurence OGER, Secrétaire

secretariat@maineetloirebasketball.org

[02 41 47 56 47](tel:0241475647)

- Accueil et secrétariat divers



Delphine PASTEAU, Directrice

direction@maineetloirebasketball.org

[06 89 49 78 12](tel:0689497812)

- Management des équipes et projets
- Accompagnement des clubs
- Dossiers subventions et Partenariats privés



Françoise MATHIEN, Secrétaire comptable

comptabilite@maineetloirebasketball.org

[02 41 47 04 24](tel:0241470424)

- Licences
- Comptabilité



Élise PICHERY, Chargée de développement

elise.pichery@maineetloirebasketball.org

[06 04 51 72 39](tel:0604517239)

- Labels MiniBasket
- Nouvelles pratiques
- Communication



QUI CONTACTER EN 2025/2026 ?



Nicolas BERGÉ, Conseiller Territorial

nicolas.berge@maineetloirebasketball.org

[06 84 45 46 59](tel:0684454659)

- Formation du Joueur
- Développement du 3x3



David GIRANDIÈRE, Conseiller Territorial

david.girandiere@maineetloirebasketball.org

[06 27 48 66 25](tel:0627486625)

- Formation des Arbitres
- Formation et Accompagnement des Cadres

Nouveau salarié Saison 25/26



Julien HÉRAULT, chargé de développement

- Compétitions
- Arbitrage
- MiniBasket (OBE, Réunions Secteurs, Forum, Père Noël du BabyBasket, Fête du MiniBasket)

INTEMPOUR'ELLES



- Action saison 2025/2026
→ Permettre aux jeunes **filles des catégories U13 et U15** de pratiquer du **basket loisirs**.
- Le dispositif s'adresse aux filles qui :
 - Aiment le basket.
 - Qui ne sont pas licenciées car ne peuvent (exemple : timidité, surpoids, ...) ou ne veulent pas pratiquer selon les offres que proposent actuellement les clubs.
 - Qui sont actuellement licenciées et qui ne font pas de compétition.



INTEMPOUR'ELLES

- Organisation de 1 à 2 actions Intempour'Elles par vacances scolaires 2025/2026 (Toussaint / Février / Printemps).
- Contenu de chaque animation déjà défini : basket ludique, jeux autour du collectif, jeux de cohésion... Durée : 1h30.
- Le Comité s'occupe de la communication.
- Encadrement par des intervenants de secteurs du comité.
- Inscription des participantes via HelloAsso, pas besoin de passer par le club.
- Accueil de chaque animation par un club qui pourrait être intéressé pour poursuivre cette offre loisir au long terme et accueillir ces jeunes filles sur un créneau dans la semaine.



INTEMPOUR'ELLES

Forms pour répertorier les clubs qui sont intéressés par cette action basket loisirs pour les U13F et U15F

Partagez, discutez-en et répondez **avant le 30 avril** !

 *Un nouveau public à accueillir, une nouvelle manière de pratiquer !*



COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE





COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres



OBJECTIFS

Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire.

Elle a pour missions la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels et l'accompagnement psychologique et juridique des victimes et victimes collatérales.

Votre structure peut adhérer à l'association !

L'adhésion vous permet :

- de porter les valeurs de l'association auprès de vos licenciés ou de vos usagers ;
- de bénéficier de supports de sensibilisation (affiches, guides, flyers, stickers)
- de mettre en place des actions au sein de votre structure ;
- de participer à la vie de l'association notamment en votant lors de l'Assemblée Générale annuelle ;
- d'être informé des actualités en recevant la newsletter bimestrielle par mail.

Tarifs

Club / Section sportive

Si vous souhaitez adhérer pour plusieurs saisons, merci de contacter le siège de l'association au 05 58 48 40 48

50€

Club Omnisports

Si vous souhaitez adhérer pour plusieurs saisons, merci de contacter le siège de l'association au 05 58 48 40 48

80€



1 Mieux qu'un bisou à ton coach sportif pour dire bonjour, tu serres une main ou tu fais un « check »... **C'est ça le bonjour d'un Colosse !**

7 Si tu as besoin d'une aide dans les vestiaires, aux toilettes ou pour te faire soigner, demande à plusieurs adultes de s'occuper de toi, car n'oublie pas **on est une équipe !**



2 Quand tu prends ta douche, vérifie que les portes du vestiaire sont bien fermées, **tu n'as pas à montrer ta nudité !**



8 N'oublie pas de faire signer à tes parents en début d'année l'autorisation d'être pris en photo sinon, **y'a pas photo !**



3 Sous la douche, aucun adulte ne t'accompagne, c'est **TA** douche, pas la sienne !

9 Si tu es seul avec un adulte lors de covoiturage, **ta place sera à l'arrière.**



4 Le vestiaire est interdit aux étrangers sauf à deux adultes autorisés, **ose faire respecter la loi de l'intimité !**



10 Si tu échanges des messages avec ton entraîneur, montre les à tes parents et surtout **n'envoie jamais une photo de toi dévêtu.**



5 Si tu ne peux pas te laver tout seul ou que tu préfères garder tes sous-vêtements, **pas grave...** Tu te laveras chez toi !

11 Si tu te sens mal à l'aise dans une situation, même avec un adulte, dis NON. **C'est toi le patron !**



6 Si tu es gêné par les gestes d'un entraîneur ou d'un coéquipier, **parles-en à ta personne de confiance !**



Document
disponible sur
leur site internet





COMMANDEMENTS ENCADRANTS

LES 12 COMMANDEMENTS DU COLOSSE

CETTE CHARTE A ÉTÉ ÉLABORÉE À PARTIR DE SITUATIONS RÉELLES. ELLE PROTÈGE AUSSI BIEN L'ENFANT QUE L'ÉDUCATEUR ET ÉVITE DES SITUATIONS QUI POURRAIENT ÊTRE MAL INTERPRÉTÉES.



1 Tu instaureras un check comme salut avec les enfants.

Ne pas faire la bise aux enfants pour mettre une distance.

2 Pour modifier la posture d'un enfant, tu le préviendras oralement du geste que tu vas effectuer ou tu montreras l'exemple sur toi.

Prévenir l'enfant du contact physique pour ne pas le surprendre et le rendre mal à l'aise.

3 Tu limiteras l'accès aux vestiaires aux éducateurs et aux parents sollicités.

Éviter la fréquentation des vestiaires par des personnes non autorisées.



4 Tu laisseras un enfant se doucher chez lui s'il ne sait pas se laver seul.

Respecter la pudeur de l'enfant et son intimité.

5 Tu ne devras jamais te trouver seul avec un enfant dans un endroit clos.

Demander à être accompagné d'une tierce personne pour ne pas être isolé avec un enfant.

6 Tu privilégieras de contacter les parents plutôt que les enfants, et si tu souhaites contacter les enfants, tu créeras des groupes de discussion.

Ne pas contacter les enfants individuellement pour éviter toute ambiguïté.



7 Tout parent entrant dans le vestiaire s'occupe de son enfant et de ceux dont il a la charge. Tu devras au préalable avoir été informé de cette responsabilité.

Être vigilant aux personnes présentes dans les vestiaires.



8 Tu laisseras la porte du vestiaire fermée.

Respecter l'intimité des enfants et s'assurer que personne ne puisse voir les enfants nus.

9 Tu ne prendras aucune douche avec les enfants.

Être nu en présence d'enfants est interdit par la loi.



10 Tu ne publieras pas de photos des enfants sur tes réseaux personnels.

Seule la structure a le droit de le faire si elle a une autorisation parentale de droit à l'image.

11 Tu ne ramèneras pas les enfants à ton domicile.

Instaurer un cadre strict avec la structure pour les déplacements des jeunes licenciés.

LE PROTOCOLE D'INTERVENTION

LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT D'UN ENFANT PEUT CACHER D'AUTRES TRAUMATISMES (BIZUTAGE, MALTRAITANCE...)

- De façon régulière **des marques suspectes sur son corps** (hématomes, rougeurs, etc.).
- Un **changement soudain et inhabituel du comportement** (exemple : un enfant calme qui se montre tout à coup agressif envers les autres...).
- Un **isolement soudain, un discours suicidaire, une démotivation totale** (désinvestissement du projet sportif, isolement du groupe...).
- Une **forte anxiété** (peurs, pipis sur soi, comportements autodestructeurs...).
- Un **changement brutal de physique** (prise ou perte excessive de poids).
- Une **crainte inhabituelle** vis-à-vis de certains adultes, lieux, un **refus de se dévêtir** ou une tendance à trop se vêtir.

AVANT D'AGIR, IDENTIFIER LA PERSONNE DE CONFIANCE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA STRUCTURE

- Si il y a des marques visibles, je m'assure qu'elles ne sont pas liées à la pratique sportive.
- Je demande au reste de l'équipe si la même chose a été constatée.
- J'interroge l'enfant sur ce qui le rend triste ou si quelque chose le perturbe.
- Je l'écoute avec attention et sans l'orienter. Si possible, je prends des notes.
- En cas de doutes et/ou de révélations, j'agis rapidement.

JE
CONSTATE

J'AGIS

Document
disponible sur
leur site internet



ECOLOGIC



Le Comité devient centre de collecte du matériel sportif que vous n'utilisez plus afin qu'il soit recyclé ou valorisé !

En association avec Ecologic, éco-organisme à but non lucratif agréé par l'État.

1. Déposez les articles de sports dont vous n'avez plus l'utilisation au Comité.
2. Nous transmettons la collecte à l'éco-organisme

Selon les types d'articles ou leurs états, Ecologic les envoie vers le centre de traitement pour être recyclés ou valorisés ou vers les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour être réemployés.



**DONNEZ UNE
SECONDE VIE À
VOTRE MATÉRIEL**

Le Comité devient un **CENTRE DE COLLECTE** du matériel sportif que vous n'utilisez plus (ballons percés ou trop vieux pour être utilisés, plots, ..) afin qu'il soit **recyclé** ou **valorisé** !

*Retrouvez la liste des produits pouvant être déposés sur notre site internet
Dépôt possible aux horaires d'ouverture du Comité*

Ecologic 



⚠ Articles non acceptés : vêtements (shorts, maillots, sous-vêtements de sport, ...), chaussures, gourdes

Tout le textile et les chaussures peuvent être recyclés grâce à Refashion, éco-organisme de la filière textile.

INFORMATIONS DIVERSES





- (exemple extrait du règlement de Loire-Atlantique)

Heure de début de la rencontre	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H30	21H
U9	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG	SUR DEROG
U11													
U13	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION	SUR DEROGATION
U15													
U18													
U20F/U21M													
SENIORS	SUR DERO												SUR DERO



RÉUNIONS DE SECTEURS

COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE

www.maineetloirebasketball.org

02 41 47 56 47

